

République Française

Département de la Meuse

DELIBERATION
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Centre Intercommunal d'Action Sociale

SEANCE DU 12 MARS 2026

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
21	13	13 + 1 pouvoir

Date de convocation 26 février 2026
--

L'an deux mille vingt-six, le douze mars à vingt heures, le Conseil d'Administration, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil d'Administration, qui a eu lieu au sein du C.I.A.S (27 rue du Mont à Villotte-sur-Aire), sous la présidence de **Martine AUBRY**, Présidente.

Présents : **BERTHAUX Evelyne, BIGUINET Josiane, BRISSE Philippe, COLLIGNON Céline, DECHEPPE Mathilde, JACQUEMET Noëlle, KLEIN Dania, KLEIN Marie-Françoise, PALIN Guillaume, RAMAND Anne, RENAUDIN Bernard, THOMAS Claude, ZEHR Pascale.**

Absents : **AUBRY Martine, MEUNIER Nathalie, PARISSIE Pierre, PHILIPPOT Nathalie, RAMAND Thierry, CHARRIOT Sophie.**

Représentés : **MARECHAL Dominique pouvoir donné à KLEIN Dania.**

Madame LOMBARD Noémie a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Vote du compte financier unique 2025
N° de délibération : DCA_2026_01

Le Conseil d'Administration du CIAS de la Communauté de Communes De l'Aire à l'Argonne s'est réuni dans les bureaux du CIAS à Villotte sur Aire, sous la Vice-Présidence de M RAMAND Thierry.

Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, le Conseil d'Administration :

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte financier unique, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	1 472,75		3 402,14		4 874,89	-
Opérations exercice	392 468,30	393 301,25	4 343,23	8 756,95	396 811,53	402 058,20
Total	393 941,05	393 301,25	7 745,37	8 756,95	401 686,42	402 058,20
Résultat de clôture	639,80	-	-	1 011,58	-	371,78
Restes à réaliser						
Total cumulé	639,80	-	-	1 011,58	-	371,78
Résultat définitif	639,80	-	-	1 011,58	-	371,78

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités des valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.
4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Thierry RAMAND,
Vice-Président